

# La lettre annuelle 2014

de l'Association Henri Capitant  
des amis de la  
culture juridique française



■ BILAN 3 ■ AGENDA 6 ■ ÉCHOS & NOUVELLES 8 ■ LES PUBLICATIONS 9 ■ ACTUALITÉ 12

édito

## MOUVEMENT PERPÉTUEL

Plus encore qu'hier et moins sans doute que demain, l'Association Henri Capitant déploie ses ailes et attire de nouveaux amis, sous la forme de Groupes qui se créent ou se régénèrent, à l'occasion de rencontres qui se révèlent très fructueuses avec le temps. Saluons par ordre d'entrée en scène, notre nouveau Groupe cambodgien, conçu dans le prolongement de notre congrès international de 2011, sur « Les professions juridiques », à la suite de Journées qui se sont tenues à Phnom Penh, les 29 et 30 avril derniers. Outre, un colloque sur « Les réformes récentes et futures des droits cambodgiens et français », cette nouvelle rencontre a été l'occasion de nombreuses réunions avec les juristes cambodgiens. Quelques mois plus tard, nous avons eu l'immense satisfaction d'apprendre la création du Groupe cambodgien, présidé par Prasnar Yi. Ce nouveau Groupe, a d'ores et déjà joué un rôle actif à l'occasion de l'événement « Campus » organisé par le Barreau de Paris, en coopération avec notre association, au Cambodge en février 2014.

On notera avec satisfaction que l'Ambassade de France a tenu à célébrer, au mois d'avril dernier, la création de ce Groupe en organisant une réception qui réunissait les entrepreneurs et les juristes francophones de Phnom-Penh. Autre Groupe qui a éclos ces derniers mois, celui composé par des juristes vénézuéliens. Certes, une présence du Venezuela était assurée depuis quelques années lors de nos Journées internationales, mais c'est à l'occasion d'une rencontre organisée à Caracas sur « Les nouvelles tendances du droit privé en France et au Venezuela » qu'un Groupe s'est véritablement créé, sous la férule de José Annichiarico. Création d'autant plus émouvante qu'alors que nous devisions sur les mutations de nos droits respectifs, sous nos fenêtres, les rues de la capitale vénézuélienne grondaient des protestations des étudiants... Longue vie à ces nouveaux Groupes qui viennent enrichir et diversifier les rangs de notre Association.

Denis Mazeaud  
Président

## L'ÉVÉNEMENT: la première Journée des professions du droit

L'Association a lancé le 10 décembre 2013 à la Maison de la Chimie, en partenariat avec les éditions Lextenso, la 1<sup>ère</sup> Journée des professions du droit. Des universitaires et des praticiens reconnus y ont assuré en matinée cinq ateliers distincts consacrés respectivement à l'actualité du droit des contrats (dir. Laurent Aynès, avec Bruno Néouze et Pierre Casanova), du droit social (dir. Jean-Emmanuel Rey, avec Jean-Yves Frouin et Nicolas Léger), du droit des sociétés (dir. François-Xavier Lucas, avec Marc Sénéchal), du droit

patrimonial de la famille (dir. Michel Grimaldi, avec Hélène Poivey-Leclercq et Jean-François Saggaut) et du droit immobilier (dir. Philippe Malinvaud, avec Agnès Lebatteux et Philippe Pelletier), à l'attention de l'ensemble des professionnels du droit. Les participants ont été invités à poser des questions à l'avance aux intervenants qui y ont répondu lors d'ateliers interactifs et aux effectifs volontairement réduits.

L'après-midi a été consacrée à une table ronde sur des questions d'actualité intéressant la *Suite p. 2*

*Suite de la p. 1* vie des professions juridiques : y ont notamment participé Cédric Fischer, avocat au Barreau de Paris, Patrick Safar, Huissier de Justice, Patrice Spinosi, avocat aux Conseils, Jean Tarrade, Président du Conseil Supérieur du Notariat qui ont croisé leurs regards sur le phénomène des braconniers du droit, de la formation des juristes et de la concurrence entre les droits.

Cette première Journée a été clôturée par une conférence exceptionnelle de Denis Mazeaud, intitulée « Droit des obligations : d'une réforme, l'autre », au cours de laquelle celui-ci s'est interrogé sur la teneur possible de la réforme du droit des obligations qui vient d'être annoncée. Une nouvelle édition est prévue prochainement.

## La vie des Groupes de l'Association

**Le Groupe japonais** s'est, une nouvelle fois, rendu à Paris, les 10 et 11 septembre 2013, pour des Journées bilatérales, coorganisées par l'Institut de recherches en droit des affaires de l'Université Paris XIII et notre Association. Le thème était « Le préjudice : entre tradition et modernité.

Comme de coutume, **le Groupe colombien** a reçu, du 17 au 21 septembre 2013, une délégation de

membres français de notre Association à l'Université Externado de Bogota pour un colloque sur les Summa divisio, des conférences sur les réformes récentes du droit de la consommation, de l'arbitrage, du mariage, et le suivi des thèses de doctorats entrepris par des étudiants colombiens.

## Nos partenaires

Notre Association ne pourrait évidemment pas déployer ses nombreuses activités, organiser toutes ces manifestations, ni assurer ses publications, sans le très important soutien matériel et financier de ses partenaires. Qu'ils en soient tous très vivement remerciés : sans eux, notre Association ne pourrait internationalement rayonner comme elle le fait aujourd'hui.

Un grand merci donc pour leur soutien constant et déterminant à la Fondation pour le Droit Continental, l'Ordre des Avocats aux Conseils, l'Ordre des Avocats de Paris, le Barreau des Hauts-de-Seine, au Conseil Supérieur du Notariat, à la Chambre des notaires des Hauts-de-Seine, au cabinet Gide Loyrette Nouel, à TaylorWessing et Altana.



# Bilan 2013-2014

## ■ BUENOS AIRES, 19-23 août 2013 :

l'Association a participé à la deuxième édition de l'Université du Notariat Mondial de l'Union Internationale du Notariat (UINL), organisée pour l'occasion par le Notariat Argentin.

## ■ PARIS, 10-11 septembre 2013 :

les 4<sup>èmes</sup> Journées franco-japonaises organisées par le Groupe japonais de l'Association et l'IRDA de la Faculté de Paris Nord ont été consacrées à l'étude du Préjudice. Ont été abordés au cours de ces riches échanges comparatistes : *L'obligation de minimiser le préjudice, Le préjudice de masse, Le préjudice économique pur, La perte de chance, Le préjudice corporel, Le préjudice écologique.* L'ouvrage recensant ces riches contributions franco-japonaises est paru, en mai 2014, aux éditions Lextenso.

## ■ BOGOTA, du 17 au 21 septembre 2013 :

une nouvelle fois, l'Association a participé aux rencontres annuelles rencontres franco-colombiennes à l'Université Externado de Colombie sur le thème : *Les grandes distinctions du droit* (droit public / droit privé, Acte juridique / fait juridique, personnes / biens, obligations de moyens / de résultat, responsabilité contractuelle / responsabilité délictuelle). Elle a aussi, comme de coutume, assuré un encadrement des doctorants de cette université et des cours à l'attention des étudiants colombiens.

## ■ MONACO, le 11 octobre 2013 :

s'est tenue, la *Huitième Journée internationale de droit bancaire et*



▲ BUENOS AIRES

*financier* organisée par le Groupe monégasque de l'Association et l'AEDBF Monaco.

## ■ SÉOUL, 19 octobre 2013 :

une délégation française s'est rendue en Corée pour présenter le droit français de l'inexécution du contrat lors d'un colloque international, dans la perspective d'une réforme prochaine en Corée du Sud.

## ■ BUCAREST, 23-27 octobre 2013 :

le Groupe roumain de l'Association Capitant, en coopération avec l'Institut Juriscope de Poitiers, a organisé un colloque international de grande envergure dont l'objet était la *Présentation du nouveau code civil roumain*. A l'issue de ce colloque, François Terré, membre du Conseil d'administration de notre Association, a été fait docteur *Honoris Causa* de l'Université de Bucarest.

## ■ LAUSANNE, 25 octobre 2013 :

le Groupe suisse de l'Association a reçu le Groupe québécois sur le thème : *Le fédéralisme, du droit public au droit privé.*

## ■ MONTRÉAL, 7-8 novembre 2013 :

l'Association a participé étroitement à la conférence de l'Union Internationale du Notariat consacrée à *La circulation transfrontalière : des actes accessoires à un acte authentique principal.*

## ■ DIJON, 22 novembre 2013 :

la 18<sup>ème</sup> Journée nationale de l'Association s'est tenue à l'Université de Bourgogne (Dijon) sur le thème : *Le temps et le droit.* L'ouvrage qui réunit les rapports qui ont été présentés pendant cette riche journée a été publié en juin 2014 aux éditions Dalloz.

■ **PARIS,**  
**19 décembre 2013 :**

l'Association a consacré une Journée exceptionnelle d'*Hommage à Eugène Gaudemet*. Cette Journée fait suite à d'autres que l'Association a organisées par le passé en hommage à Jacques Flour, Jean Carbonnier, Henri et Léon Mazeaud, Gérard Cornu ou encore René David. Ont été évoquées lors de cette Journée les riches facettes de ce grand juriste : « L'homme », « Le docteur », « Le comparatiste », « L'historien des doctrines » et « L'auteur posthume de la théorie générale des obligations ».

■ **CASABLANCA,**  
**19-20 décembre 2013 :**

en partenariat avec la Fondation pour le Droit Continental et à l'invitation de Azzedine Kettani, président de son Groupe Marocain, l'Association Henri Capitant a participé à la célébration du Centenaire du Dahir formant Code des obligations et des contrats (DOC), promulgué en 1913.



© Apomares - iStockPhoto

▲ CARACAS, VENEZUELA

■ **VENEZUELA,**  
**13-17 février 2014 :**

le Groupe vénézuélien de l'Association a reçu une délégation française pour évoquer les *Réformes accomplies et à venir* du droit privé dans ces deux pays. A cette occasion, la création du Groupe vénézuélien de l'Association a été officialisée.

■ **PHNOM PENH,**  
**16-18 février 2014 :**

face au succès de la première édition vietnamienne, l'Association a organisé avec le Barreau de Paris une deuxième édition de Campus Asie, au Cambodge, en collaboration avec le jeune Groupe Cambodgien de l'Association Henri Capitant.

■ **OXFORD,**  
**17 mars 2014 :**

l'Association Henri Capitant et le Cabinet Gide ont parrainé et participé aux jurys du 7<sup>e</sup> concours annuel de plaidoiries en droit français ou French Moot Court, à l'invitation de l'Institut de droit européen et comparé de l'Université d'Oxford et, plus particulièrement, de Stefan Vogelbauer et Geneviève Helleringer.

■ **ISTANBUL,**  
**31 mars 2014 :**

le droit français des contrats étant en cours de réforme et le droit turc ayant été réformé récemment sur ce point, une nouvelle Journée franco-turque, témoignant de la vitalité du jeune Groupe turc de notre Association depuis le nouveau départ que celui-ci a pris en 2010, a été organisée autour d'une comparaison franco-turque de ces réformes accomplies ou annoncées.

■ **CHAMBÉRY,**  
**10 et 11 avril 2014 :**

la 19<sup>e</sup> Journée nationale s'est tenue à Chambéry à l'invitation du professeur Philippe Brun qui en a assuré l'organisation matérielle et scientifique. Qu'il en soit ici vivement remercié. Consacrée aux *Perspectives de modernisation du droit des obligations : comparaisons franco-ibériques*, cette journée nationale a été l'occasion d'échanger avec des juristes argentins et uruguayens.

■ **LÖDZ,**  
**6 mai 2014 :**

le Groupe polonais de notre Association a organisé une journée d'études, intitulée *La responsabilité civile - Les développements en France et en Pologne*. A l'occasion de cette journée, le Groupe polonais a tenu son assemblée générale et évoqué ses perspectives d'avenir.



▲ CASABLANCA

© Alexander Cher - iStockPhoto

## JOURNÉES INTERNATIONALES

### ■ BUCAREST, 9 mai 2014 :

le Groupe roumain de l'Association a participé à une conférence organisée à la Faculté de droit de Bucarest par le professeur Pipirea et consacrée aux *Évolutions récentes du droit roumain des affaires*.

### ■ ATHÈNES, 11 juin 2014 :

à l'invitation de Spyridon Vrellis, professeur émérite de l'Université d'Athènes et directeur de l'Institut Hellénique de droit international et étranger, le bureau de l'Association a participé à un colloque consacré aux *Évolutions en matière de droit privé* ; celui-ci a permis de resserrer les liens entre juristes français et grecs et, spécialement, avec le Groupe grec de l'Association présidé par Théodore Fortsakis.

### ■ LE CAIRE, 23 juin 2014 :

sur une heureuse initiative du professeur Philippe Neau-Leduc, une délégation française de notre association a été reçue en Égypte par des juristes désireux de refonder un Groupe égyptien au sein de l'Association Henri Capitant. Une journée d'études sur des Comparaisons franco-égyptiennes en droit contemporain s'est tenue à cette occasion au Centre régional d'arbitrage commercial international du Caire, en lien avec l'Institut de Droit des Affaires Internationales de l'Université Paris 1 et l'Ambassade de France en Égypte.



▲ MADRID

### ■ JOURNÉES ESPAGNOLES DE MADRID ET BARCELONE, 19-23 mai 2014 :

les Journées internationales espagnoles consacrées à *L'immatériel* ont rassemblé près de deux cents participants issus de près de vingt-cinq pays.



▲ BARCELONE

Elles se sont ouvertes à l'Université de Barcelone sur un rapport général espagnol à deux voix de José Javier Hualde Sanchez et Juan José Marin Lopez sur le thème *Biens et immatériel*. A l'Université Abat Oliba - CEU, Matthias Lehmann entretint l'assistance des rapports dialectiques entre *Contrats et immatériel*, entouré d'une vingtaine de rapporteurs nationaux. A la Complutense de Madrid, Karim Benyekhlef, rapporteur général québécois, dressa un état des lieux de la cyberjus-

tice avant que Tristan Azzi ne présente à l'Université San Pablo - CEU le rapport général français sur le thème *Droit international privé et immatériel*. La synthèse de ces riches Journées fut assurée par Rémy Cabrillac.

Les remerciements les plus sincères de l'Association vont au Groupe espagnol et, spécialement, à Silvia Diaz Alabart, Elena Lauroba et Pedro Robles pour la qualité et la chaleur de leur accueil.

### ■ JOURNÉES PANAMÉENNES DE PANAMA ET CHITRÉ, 18-22 mai 2015 :

les prochaines Journées internationales se tiendront à Panama puis à Chitré des 18 au 22 mai 2015 sur *Les tiers*. Quatre thèmes seront plus particulièrement étudiés : *Tiers et contrats* (Rapport général italien) ; *Tiers et biens* (Rapport général panaméen) ; *Tiers et procédure* (Rapport général luxembourgeois) ; *Tiers et droit public* (Rapport général suisse).

### ■ JOURNÉES ALLEMANDES DE MÜNSTER ET BERLIN, mai 2016 :

les Journées internationales 2016 se tiendront en Allemagne sur *La mondialisation*.

# Agenda 2014-2015



## Septembre

### ① ROME, 1-4 septembre 2014 :

l'Association participera à la troisième édition de l'Université du Notariat Mondial organisée par l'UINL

### ② BOGOTA, 8-12 septembre 2014 :

comme de coutume, à l'invitation du Recteur Juan Carlos Henao, une délégation de notre Association se rendra en Colombie en septembre prochain. Le thème retenu pour le colloque sera **La constitutionnalisation du droit privé**.

### ③ BAMAKO, 11-13 septembre 2014 :

en collaboration avec le Barreau de Paris, l'Association Henri Capitant participera au premier Campus Afrique qui se tiendra au Mali.

### ④ TOKYO, 22-23 septembre 2014 :

en partenariat avec le Groupe japonais de notre Association et l'Institut de recherches en droit des affaires (Université Paris Nord), une nouvelle journée d'études sera organisée au Japon. Elle aura pour thème **Contrat et Juge : regards croisés sur la liberté contractuelle**.

## Octobre

### ⑤ PARIS, 9 octobre 2014 :

en collaboration avec un de ses partenaires, la Chambre des notaires des Notaires des Hauts de Seine et l'Institut de recherches en droit des affaires (Université Paris Nord), l'Association organisera une journée consacrée à **L'art de la clause**.

### ⑥ MONACO, 10 octobre 2014 :

la Neuvième Journée internationale de droit bancaire et financier, organisée par le Groupe monégasque de l'Association et l'AE-DBF Monaco, se tiendra sur le thème **Supranationalité et exterritorialité du droit bancaire**.

### ⑦ PÉKIN, 10 octobre 2014 :

à l'auditorium de l'Ambassade de France, se tiendra dans le cadre du cinquantenaire des relations diplomatiques franco-chinoises, une **Journée franco-chinoise de la recherche : regards croisés** rassemblant des professeurs, praticiens, et chercheurs chinois francophones. Quatre thèmes feront l'objet de contributions et de tables rondes : le droit civil, le droit pénal, le droit public, et le droit international. Cet événement sera l'occasion de réunir le Groupe chinois de l'Association Henri Capitant avec le soutien du Professeur LI BIN, professeur à l'Université Normale de Pékin.



**8 PARIS, 15 octobre 2014 :**

en partenariat avec le Haut Conseil des Professions du Droit, notre Association consacrera une Journée d'études intitulée *La prestation juridique n'est pas une marchandise : le rôle des professions réglementées*.

**9 MÜNSTER, 23-24 octobre 2014 :**

le Groupe allemand de notre Association organisera avec la section bordelaise du Groupe français un colloque relatif à la réforme du droit français des obligations.

## Novembre

**10 RIO DE JANEIRO, 9-11 novembre 2014 :**

en collaboration avec le Barreau de Paris, l'Association Henri Capitant participera au Campus Brésil.

**11 CASABLANCA, 28 novembre 2014 :**

le Groupe marocain de notre Association, à l'initiative de son président Azzedine Kettani, organisera un colloque sur la *Responsabilité civile : à la croisée des chemins*.

## Décembre

**12 HANOI, 12-13 décembre 2014 :**

une délégation participera à la Conférence internationale sur la sécurisation foncière qui se tiendra à Hanoi sur *le titrement*.

## Et déjà 2015

**13 TANGER, 26-27 mars :** l'Association participera au 5<sup>e</sup> Colloque des Notariats de la Méditerranée.

**14 OXFORD, 16 mars :** l'Association parrainera la 8<sup>ème</sup> édition du concours annuel de plaidoiries de droit français

# Échos et nouvelles

L'Association Henri Capitant a été invitée à participer au colloque célébrant le XX<sup>e</sup> anniversaire de la Cour Centraméricaine de Justice (CCJ) qui s'est tenu fin janvier 2014 au Nicaragua. Ce colloque était organisé dans le cadre du « *second programme d'appui à l'intégration régionale centraméricaine* » auquel participe l'Union européenne. A cette occasion, Mario Celaya a présenté le texte sur les « **PRINCIPES GÉNÉRAUX ET RÈGLES APPLICABLES AUX CONTRATS DE COMMERCE INTERNATIONAL** » pour l'élaboration duquel l'Association avait reçu un mandat de la CCJ en mars 2013. Il a été convenu qu'il fallait traduire le texte à l'espagnol dans les meilleurs délais, afin qu'un colloque puisse être organisé avec le concours de la CCJ comme une première étape pour l'adoption d'une loi uniforme inspirée de ce texte. Parallèlement, dans le cadre du projet d'intégration juridique régionale OHADAC (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires dans la Caraïbe), l'Association Henri Capitant est amenée à collaborer avec l'Association ACP LEGAL, la Fondation pour le Droit Continental et des experts espagnols en vue de l'élaboration de différents instruments juridiques.

Notre Association apportera son soutien aux commémorations du **50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA CHINE**, précisément à la manifestation organisée conjointement par l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) et l'Université du Peuple de Pékin le 10 octobre prochain. Cette manifestation a pour objectif

de mettre en évidence la communauté d'intérêts qui existe entre les étudiants et enseignants chercheurs en droit, qu'ils soient chinois, francophones, ou français et d'approfondir les échanges entre eux et de donner vie au Groupe Capitant Chine. Cette journée permettra, d'une part, de dresser le bilan de la recherche franco-chinoise en droit. Plusieurs thèmes seront traités : le transfert de propriété, le droit pénal, le droit public... D'autre part, cette journée sera l'occasion d'une rencontre pour les jeunes chercheurs qui veulent entreprendre des recherches en droit français et en droit européen.



Coup de chapeau à **DIANA DANKERS-HAGENAARS**, Présidente du Groupe néerlandais de notre Association, qui a été nommée par le Président de la République française au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite. « *La République française a tenu ainsi à rendre hommage à une amie de la France et à exprimer sa gratitude envers une ardente défenderesse de la culture juridique française* », et ce n'est que justice. Nous sommes tout particulièrement heureux que la France reconnaisse les mérites de notre chère Diana, fidèle parmi les fidèles, et salue ainsi tout le travail accompli depuis des années et des années pour le maintien de la culture juridique française parmi les juristes néerlandais.



## Départ de Jean-Louis Baudoin

**M**erci Jean-Louis ! Ce printemps, notre ami Jean-Louis Baudoin quittera les fonctions de Président du Groupe québécois qu'il assumait depuis plus de 40 ans.

Il est inutile de présenter Jean-Louis de même qu'il est impossible de résumer son immense apport en quelques lignes. Limitons-nous à rappeler que sous sa présidence le Groupe québécois a

reçu à trois reprises les Journées internationales de l'Association soit en 1973, 1987 et en 2004, respectivement sur les thèmes de la protection du consommateur, de la vérité et de l'indemnisation.

Rappelons également que, civiliste de réputation internationale, Jean-Louis a été, successivement, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, juge à la Cour d'appel puis associé au sein du prestigieux cabinet Fasken

Martineau. Homme de cœur, Jean-Louis a été à l'origine du financement d'une Chaire en droit civil à l'Université de Montréal. Cette chaire, depuis, porte son nom.

Apprécié de tous, Jean-Louis demeurera, nous en sommes convaincus, un ami de l'Association. Nous souhaitons lui dire toute l'estime, la reconnaissance et l'affection que, tous, nous lui portons.

Denis Mazeaud et Benoît Moore

# Les publications



## → MÉLANGES EN L'HONNEUR DE CAMILLE JAUFFRET-SPINOSI.

L'Association Henri Capitant a souhaité par ces Mélanges en forme de *Liber amicorum* rendre un hommage vibrant à sa grande amie, Camille Jauffret-Spinosi, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) et membre de son conseil d'administration de très longue date. Composé de Marie Goré (Vice-présidente de l'Association), Michel Grimaldi (Président d'honneur), Denis Mazeaud (Président) et Louis Vogel (Directeur de l'Institut de droit comparé de Paris), le comité d'organisation a remis le 8 septembre dernier à Camille Jauffret-Spinosi l'ouvrage, paru aux éditions Dalloz, rassemblant les 72 contributions que ses élèves, collègues et amis, de France et de l'étranger, lui ont consacrées.

À la direction de l'Institut de droit comparé de Paris, comme au sein de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française, Camille Jauffret-Spinosi a, dans le prolongement de l'œuvre de René David, enrichi les aspects les plus divers du droit comparé et contribué au développement du droit comparé et au rayonnement du droit français dans le monde.

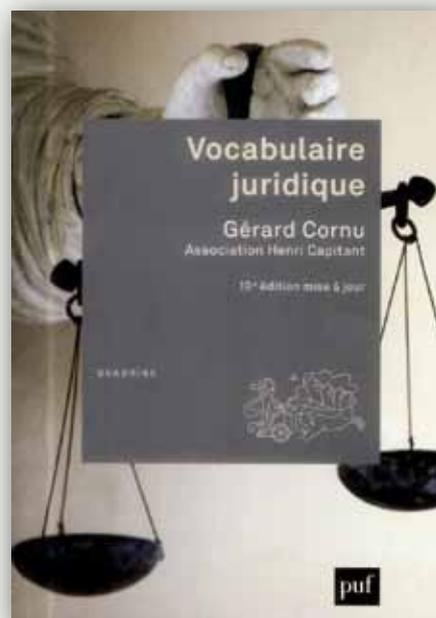
Outre ses grandes qualités scientifiques, ce sont aussi ses incomparables qualités humaines que notre Association a tenu à célébrer en s'associant à cet ouvrage d'hommages.

[www.librairiedalloz.fr/9782247121915-melanges-en-l-honneur-de-camille-jauffret-spinosi-collectif/](http://www.librairiedalloz.fr/9782247121915-melanges-en-l-honneur-de-camille-jauffret-spinosi-collectif/)

## → VOCABULAIRE JURIDIQUE. 10<sup>e</sup> édition, janvier 2014

Le *Vocabulaire juridique* est paru le 15 janvier 2014 dans une 10<sup>e</sup> édition actualisée. Publié aux Presses Universitaires de France (PUF) dans la collection « Quadrige dicos poche », ce dictionnaire de référence internationale de 1136 pages fut longtemps porté par Gérard Cornu. Élaboré et régulièrement mis à jour sous l'égide de l'Association Henri Capitant, il fait l'objet d'une refonte par un comité composé de Marie Cornu, Marie Goré, Yves Lequette et Anne-Marie Leroyer.

Le *Vocabulaire* est un outil indispensable de consultation tant pour les praticiens que pour les étudiants et chercheurs. La qualité de ses définitions et la rigueur

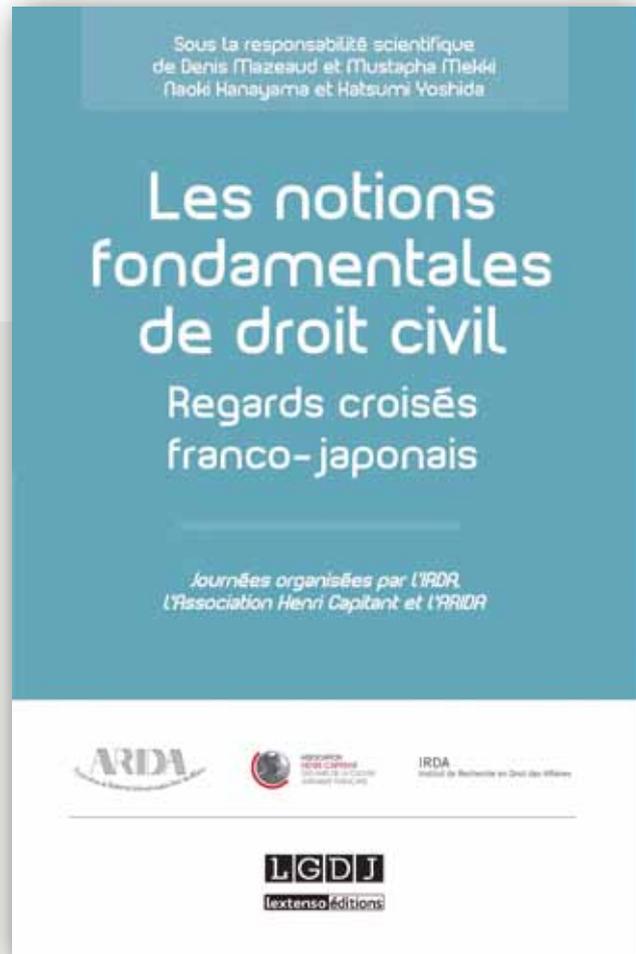


de son actualisation en font la Bible des dictionnaires juridiques, traduite en de très nombreuses langues étrangères. La première édition de ce dictionnaire a été couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques et par l'Académie française.

[www.puf.com/Quadrige\\_dicos\\_poche:Vocabulaire\\_juridique](http://www.puf.com/Quadrige_dicos_poche:Vocabulaire_juridique)

## → LE POUVOIR DANS LES SOCIÉTÉS. Journées chiliennes LXII/2012

Ce 62<sup>e</sup> volume rassemble les analyses que 42 rapporteurs issus de 15 pays ont présentées lors de Journées internationales qui se tinrent du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012 au Chili, à Santiago et Valparaiso, sur le thème du pouvoir dans les sociétés.



Des universitaires et des praticiens de tous horizons y dévoilent des analyses pénétrantes sur quelques questions fondamentales du droit des sociétés.

Qu'entendre par « pouvoir » en présence de groupes de sociétés et de pactes d'actionnaires ? Quelles techniques fondent aujourd'hui la prise de contrôle d'une société ? Et, des dirigeants ou des associés, qui exerce le pouvoir à l'heure où les Codes de bonne gouvernance se multiplient sous l'influence des théories du gouvernement d'entreprise ?

Ces réflexions portent aussi sur les responsabilités civiles et pénales sanctionnant l'exercice de ces pouvoirs et l'actuel déclin du particularisme des entreprises à capitaux publics. Tout esprit curieux retirera le plus grand profit de la lecture des contributions présentées au cours de ces riches Journées.

### Sommaire de l'ouvrage :

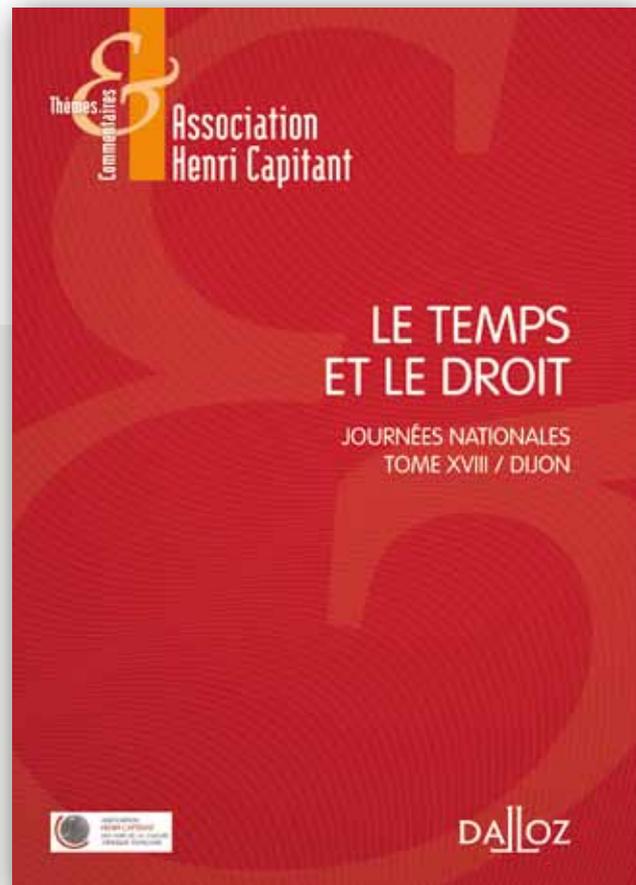
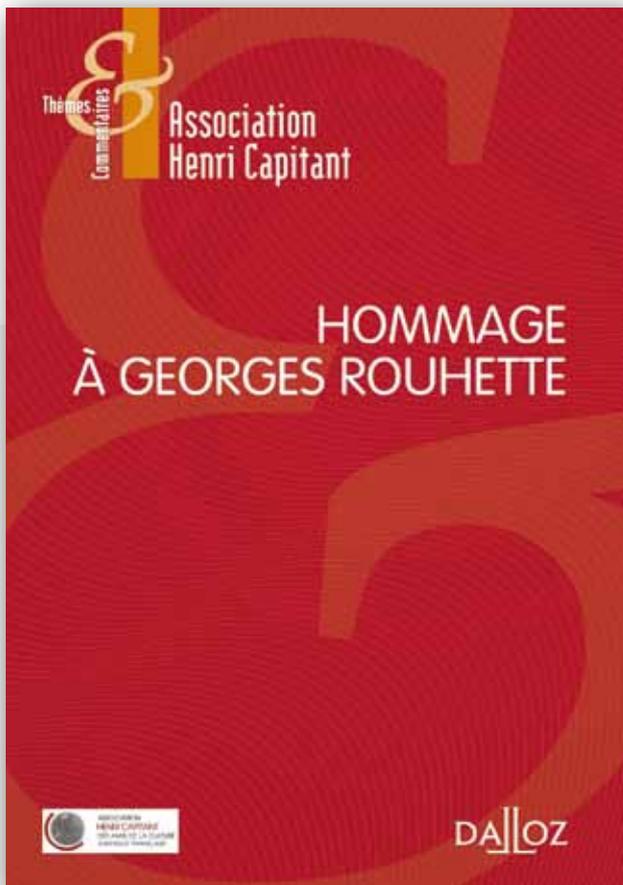
- L'acquisition du pouvoir dans les sociétés
- L'exercice du pouvoir dans les sociétés
- Les sanctions du pouvoir dans les sociétés
- Le particularisme du pouvoir dans les entreprises à capitaux publics

### → LES NOTIONS FONDAMENTALES DE DROIT CIVIL, REGARDS CROISÉS FRANCO-JAPONAIS.

**LGDJ, mai 2014, 304 pages**

Lors de la troisième Journée franco-japonaise organisée par l'IRDA, l'Association Henri Capitant et l'ARDA, il a été décidé de faire intervenir la jeune génération d'enseignants-chercheurs

francophones japonais. À cette occasion, un échange a eu lieu entre collègues japonais et collègues français autour de notions dites fondamentales du droit privé, inspirées de la rhétorique célèbre de René Demogue et revitalisées par l'ouvrage de Judith Rochfeld. Dans le cadre de ce regard croisé ont ainsi été abordés trois principaux axes : contrat, responsabilité et patrimoine(s). Le premier axe comprend deux études : la première consacrée à la confiance légitime au stade des pourparlers et la seconde à la notion de clause abusive. L'axe relatif à la responsabilité, le plus riche, a donné lieu à quatre réflexions portant respectivement sur l'opposabilité, la responsabilité du banquier dispensateur de crédit, le préjudice d'affection et les liens entre droits subjectifs et responsabilité. Enfin, le troisième et dernier axe sur les patrimoines a permis d'aborder la question



du trust et de la fiducie et celle de la protection de la caution personne physique. Cet ouvrage, s'appuyant sur le droit positif de chacun des pays, profitera aux praticiens qui peinent à trouver de la littérature en français sur le droit civil japonais, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et aux étudiants qui y trouveront de nombreuses pistes de réflexion.

### → **HOMMAGE À GEORGES ROUHETTE, DALLOZ**

Juriste de réputation internationale, intimement associé à l'élaboration des Principes du droit européen du contrat, Georges Rouhette a marqué de son empreinte le droit du contrat aussi bien que le droit du procès dont il a anticipé les mouvements de fond qui se manifestent aujourd'hui en droit positif avec l'europanisation et la constitutionnalisation du procès. Son travail profond sur les notions, son usage constant du droit

comparé et de la traduction juridique lui a permis de prévoir et d'accompagner quelques évolutions notables du droit contemporain.

Cet ouvrage contient les actes de la journée organisée en son hommage, le 11 janvier 2013, par l'Association Henri Capitant des Amis de la Culture Juridique Française, l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (Université Paris 1), l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert de l'Université Jean Moulin Lyon III et la Société de législation comparée.

<http://www.dalloz-boutique.fr/hommage-a-georges-rouhette.html>

### → **18<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DE DIJON, LE TEMPS ET LE DROIT, Dalloz.**

Les contributions présentées à l'Université de Bourgogne, le 22 novembre 2013, éclairent d'un

jour nouveau les relations dialectiques entre temps et droit.

Les parties cherchent à abrégier le temps grâce à l'arbitrage voire à en suspendre le vol par des prévisions contractuelles sophistiquées ; quant au droit international privé, il est largement façonné par le temps et pas seulement par l'espace.

Cette XVIII<sup>e</sup> Journée nationale de l'Association Henri Capitant aura permis de mettre en lumière l'existence d'un temps proprement juridique : le droit obéit en effet à un tempo qui n'est pas celui du temps chronologique. Et les mesures juridiques du temps – dont dépendent ses fonctions consolidatrices, créatrices ou encore destructrices – sont elles-mêmes profondément originales : le droit ne fige que les instants qu'il estime pertinents, découpant les durées selon son bon vouloir et combattant souvent la perpétuité...

# Actualités

## La discrète

**D**epuis plusieurs années, désormais, elle évolue dans l'ombre de l'Association. Vous ne la voyez jamais, ou presque, vous la lisez parfois, mais rarement sous sa propre signature, pourtant vous bénéficiez de son activité efficace, inlassable et indispensable. Doctorante en droit privé, Claire Séjean-Chazal est la fée, fidèle et dévouée qui assure le secrétariat de notre Association, soit les tâches ingrates et austères, mais nécessaires, si ce n'est vitales. C'est grâce à elle, qui œuvre dans les coulisses, que nous pouvons figurer avec constance et enthousiasme sur la scène du droit. Le mot « merci » est bien faible pour exprimer tout ce que nous devons à celle qui est une pièce maîtresse sur l'échiquier de l'Association Henri Capitant.

## Le mot du Trésorier



**C'**est avec curiosité mêlée parfois de surprise, parfois d'attendrissement qu'à l'occasion d'une tentative de classement j'ai pu relire quelques comptes de résultat de notre association vieux d'une vingtaine d'années. La curiosité : tiens, en 1995 nous avons acquis un bureau et un fauteuil ; tiens en 1994 nos frais de poste et téléphone s'élevaient à près de 6 000 euros (merci internet).

*La reconnaissance : il y a vingt ans, nous recevions déjà les droits d'auteur du Vocabulaire ; nous pouvions aussi - et encore - compter sur le soutien de l'Ordre des Avocats aux Conseils, du Conseil Supérieur du Notariat, souvent aussi du Barreau de Paris. Les regrets : mais que sont devenus les concours du Ministère des Affaires Etrangères, celui de la Chancellerie (jusqu'à l'équivalent de 18 000 euros en 1993, année des journées de Nice et Gênes), la subvention de la Ville de Paris, le soutien de telle ou telle Université ? L'émotion : nous avons en ce temps-là un sous-compte 7587 intitulé "dons et soutiens" qui avait enregistré 8 500 francs en 1992, 14 950 en 1993, 10 880 en 1994, des francs certes, mais tout de même... L'espoir : de nouveaux soutiens remplacent ceux qui nous ont abandonnés, nos membres, fidèles, paient presque régulièrement leurs cotisations. Alors gentils membres, gentils soutiens, ne nous oubliez pas et soyez chaleureusement remerciés.*

JEAN-CLAUDE DUBARRY



ASSOCIATION  
**HENRI CAPITANT**  
DES AMIS DE LA CULTURE  
JURIDIQUE FRANÇAISE

12, Place du Panthéon - 75005 Paris  
Téléphone : +33 (0)1 43 54 43 17  
Télécopie : +33 (0)1 40 51 86 52  
contact@henricapitant.org

[www.henricapitant.org](http://www.henricapitant.org)

Association reconnue d'utilité publique en France,  
par décret du Gouvernement en Conseil d'État en  
date du 12 juillet 1939.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK : « HENRI CAPITANT »

[fr.facebook.com/pages/Association-Henri-Capitant-des-amis-de-la-culture-juridique-française/211726915704910](https://fr.facebook.com/pages/Association-Henri-Capitant-des-amis-de-la-culture-juridique-française/211726915704910)